

Edito

Trécorroises, Trécorrois,

Quand vous recevrez ce nouvel écho du tertre, nous serons tout proches de l'été que je vous souhaite aussi agréable que possible, malgré les difficultés économiques, financières et sociales que nous connaissons et qui sont plus particulièrement ressenties par les plus démunis d'entre nous. Que nous puissions au moins bénéficier d'un été ensoleillé après les deux dernières saisons qui n'ont guère été favorables à notre région et en particulier au tourisme !

Pour celles et ceux d'entre vous qui n'auront pas la chance de partir en vacances et aussi, bien sûr, pour nos nombreux visiteurs, la ville de Tréguier a mis en place cette année une nouvelle animation appelée CAP ARMOR du 13 juillet au 14 août : vous trouverez dans ce bulletin tous les renseignements utiles à ce sujet. Je souhaite vivement que les activités sportives et culturelles qui vous seront proposées et qui s'adressent à tout public rencontrent un franc succès pour que nous puissions pérenniser cette expérience de CAP ARMOR.

Parmi les autres animations de l'été, nous retrouverons bien sûr les Mercredis en fête qui participent depuis de nombreuses années à la renommée estivale de notre petite cité de caractère. Je ne saurais, non plus, oublier les deux expositions avec entrée gratuite qui auront lieu simultanément du 4 juillet au 19 août dans la chapelle des Paulines et dans une salle d'exposition de la mairie.

Je vous souhaite, à nouveau, un bel été 2009.

Michel SOHIER,
Maire de Tréguier

Permanence du Maire

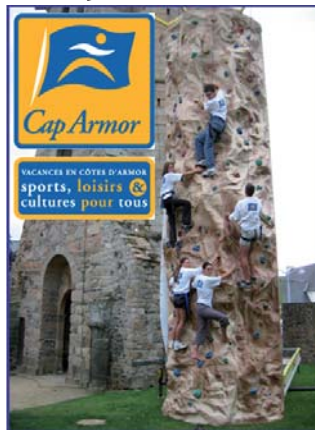
Sur rendez-vous uniquement

Permanences des adjoints

Lundi 10h30 à 12h	Marie-France RANNOU
Mardi 10h à 12h	Jean-Michel HUON
Mercredi 10h30 à 12h	Anne GAUTIER
Jeudi 10h à 12h	Jean LE MERDY
Vendredi 10h à 12h	Michel LE HENAFF
Samedi 10h30 à 12h	Serge KERAMBRUN

UN ÉTÉ 2009 SPORTIF, CULTUREL ET FESTIF

Le dispositif "CAP ARMOR" pour la 1^{re} fois cet été à Tréguier



Initié par le Conseil Général depuis 1981, le concept CAP ARMOR est relayé par les Villes, EPCI et associations locales afin de favoriser la pratique sportive et culturelle durant les vacances d'été.

26 sites sur le département dont Tréguier pour la première fois permettent aux plus de 10 ans jusqu'à 77 ans de pratiquer des activités à la carte avec un encadrement de qualité, pour un prix modique du 13 juillet au 14 août 2009 du lundi matin au samedi midi.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire et d'acheter les tickets correspondant aux activités, 48 h à l'avance de préférence à la permanence au local municipal "Cap Armor" situé sur les quais de Tréguier.

Un programme varié est ainsi proposé chaque semaine : kayak, roller, tir à l'arc, sports collectifs, pétanque, escalade, escrime, tennis, badminton, aquagym, mise en forme, baptêmes de plongée, parcours aventures, équitation, artisanat d'art, ateliers créatifs (broderie, récupération de tissus, confections...), animations sur ordinateur (transfert sur tee-shirts, jeux en réseau...), jeux de "prévention", danses bretonnes, sorties en mer, tournois badminton et foot en salle, secourisme, matelotage, randonnées,...

Les programmes sont disponibles à la Mairie, chez les commerçants, à l'Office du Tourisme, et bien sûr à disposition et affichés au local "CAP ARMOR". Renseignements, tel : 02 96 92 30 19.

EXPOS D'ÉTÉ

"La ville, la nuit" : 2 expositions de photo

4 juillet au 19 août. Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30 sauf le lundi. Entrée libre.

1- **Inside views** de Floriane De Lassée

réalisée en partenariat avec l'Imagerie de Lannion dans le cadre de l'événement photos "y vivre".

Floriane n'en finit pas de regarder tomber la nuit sur les grandes cités du monde. Depuis 2004, de New York à Shanghaï, avec la même attention, le même soin, dans des mises en scène savamment orchestrées, elle capture la ville d'en haut.

Cette exposition se déroulera à la chapelle des Paulines, face à la place de la République à Tréguier.

2- Tréguier la nuit

Cette exposition a été réalisée à partir de photos de Tréguier prises la nuit dans le cadre d'un concours organisé par le service culturel de la ville. Une cinquantaine de photographies seront présentées au public, réalisées par 25 participants dont les 3 lauréats : Charles Vassalo (1^{er} prix), Claire Echavidre (2^e prix) et Cyrille Bellec (3^e prix).

Durant l'exposition le public sera également invité à choisir les trois meilleures photos.

Cette exposition se déroulera dans les salles d'exposition de la mairie en centre-ville.



Charles Vassalo



Dans le cadre du comité de jumelage, du 11 au 19 avril dernier, 26 Trégorrois ont pris la direction de Mallow, ville irlandaise jumelée avec Tréguier. Michel Le Hénaff et Serge Kerambrun, adjoints, ainsi que Louis Augès,



conseillé municipal, chargés de représenter la municipalité faisaient partie de la délégation. A leur arrivée, ils ont été reçus officiellement à la mairie de Mallow par Le Maire de la ville et lui ont offert au nom de la ville de Tréguier une

photographie ancienne de la place du Martray. L'année prochaine, le comité de jumelage Tréguier-Mallow fêtera ses 20 ans d'existence.

Un peu du Liban présent à Tréguier

Le maire de Ghazir près de Beyrouth, Ibrahim Haddad, à la tête d'une délégation libanaise venue assister aux fêtes de la Saint-Yves, a offert à la ville, un cèdre du Liban. Un cadeau offert par la municipalité, avec laquelle Tréguier entretient des contacts privilégiés en raison du séjour d'Ernest Renan au Liban, en particulier sa mission archéologique dite "Mission Phénicie" en 1860 financée par l'État français de Napoléon III.

L'arbre, symbole du Liban, symbole d'espoir, de liberté et de mémoire, cet arbre, mentionné dans les trois grandes religions monothéistes, qui est devenu le signe de ralliement du Liban a été planté dans le parc de la Baronnais, et pourrait atteindre 30 à 40m de haut et vivre plusieurs siècles.

"Il fait partie intégrante du patrimoine écologique et historique de l'humanité", a déclaré Michel Sohier, le maire de Tréguier. "Ce cèdre sera un peu du Liban présent à Tréguier dans ce jardin public".



Une réunion publique le 30 juin pour le sauvetage de la passerelle Saint-François

Pour sauver ce patrimoine auquel Trégorrois, randonneurs et touristes sont attachés, un groupe d'action issu des municipalités de Tréguier et de Plouguivel s'est rendu au Bono dans le Morbihan. Cette commune dispose d'une passerelle sensiblement identique qui a fait l'objet d'une restauration en 2005 et dont la maîtrise d'ouvrage avait été confiée à une association. C'est dans cet esprit, et après avoir "cerné

les problèmes techniques et financiers", que Jean Le Merdy, pour Tréguier, et Pierre Paranthoen, pour Plouguivel, tous deux maires adjoints, entendent créer une association ouverte à tous les amoureux du site. Comme il a été fait au Bono, son rôle serait de rechercher des subventions, des partenaires financiers (Fondation du patrimoine par exemple), sponsors (déductions fiscales pour les entreprises qui s'y associeraient) et aides diverses. Son rôle serait également d'organiser des manifestations (fêtes, lotos, recherches de dons, etc.). Une réunion publique programmée le mardi 30 juin afin de formaliser cette création. Un appel à toutes les bonnes volontés est lancé et les personnes intéressées ou les entreprises peuvent s'adresser à la mairie.



Cécile Pédron vient d'être titularisée au poste de rédacteur en charge des finances de la ville et du port. Une mission à sa mesure, elle qui a remplacé pendant huit ans le secrétaire général de La Roche Derrien, et une année celui de Pommerit-Jaudy, avant d'effectuer une mission de contractuelle au Trésor

Public de Tréguier. Originnaire de Plédran, elle a complété sa maîtrise de droit public par une formation auprès du Centre de gestion des Côtes-d'Armor. En mairie, elle succède au poste tenu précédemment par Catherine Piriou-Lorgeré



La poste a édité un collecteur de dix timbres consacrés à "la Bretagne comme j'aime", dont un exemplaire a été réservé au cloître de la cathédrale. Tiré à 22 000 exemplaires, le nouveau timbre de Tréguier sera le troisième du

genre après le saint Yves de Tréguier en 1956, et l'Ernest Renan, du 28 avril 1973. Fin avril dans la salle d'honneur de la mairie, nombreux étaient les collectionneurs et trégorrois à s'être déplacés pour l'oblitération "premier jour". Il est disponible dans tous les bureaux de poste.

L'école élémentaire publique équipée en informatique

L'école élémentaire publique a été équipée au mois de mars 2009 de 15 postes informatiques, d'un vidéo projecteur et d'une imprimante laser couleur.

Les élèves pourront ainsi acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention du brevet informatique et internet.

Ce matériel a été subventionné par les communes de Tréguier à hauteur de 6 683,11 €, de Minihy-Tréguier à hauteur de 2 227,70 € et du Conseil général pour la somme de 2 490,00 €.

Les journées du patrimoine

se dérouleront les samedi 19 et dimanche 20 septembre.

A cette occasion les visiteurs pourront accéder gratuitement au cloître de la cathédrale et à la salle d'honneur de la Mairie.

Le samedi 19 : de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Le dimanche 20 : de 14h à 17h.

Que deviennent nos tontes de pelouse ?

Vous les mettez dans vos poubelles

• elles seront traitées en même temps que les ordures ménagères et il en coûtera à la collectivité : 191,85€ la tonne

Vous les envoyez à la déchetterie

• vous les déposez sur le tas de déchets végétaux, il en coûtera le broyage : 24,27€ la tonne,

• vous les déposez directement sur le tas de déchets verts broyés (s'il n'y a que de la tonte) : ils seront utilisés par des agriculteurs locaux, mais vous devez vous déplacer à la déchetterie.

Vous compostez

• vous n'avez pas à vous rendre à la déchetterie, vous économisez le transport et du CO2 pour la planète.

• vous les utilisez comme paillage au jardin et évitez ainsi la prolifération des mauvaises herbes et le dessèchement de la terre.

• vous utilisez un composteur, vous les mélangez à vos déchets organiques et faites votre propre compost pour votre jardin en réduisant la quantité d'ordures à incinérer.

Alors... Faites les bons choix !

Le RSA ou revenu solidarité active mode d'emploi

Le RSA ou revenu solidarité active est une nouvelle prestation à compter de 1^{er} juin 2009. Il remplace le RMI (revenu minimum d'insertion), l'API (allocation parent isolé) et les possibilités de cumul de ces allocations avec un emploi.

Le premier versement interviendra le 6 juillet 2009 par la CAF ou la MSA.

Vous pouvez être concerné :

- si vous avez plus de 25 ans, êtes sans activité, notamment si vous percevez le RMI.
- si vous avez moins de 25 ans avec un enfant né ou à naître, êtes sans activité et percevez l'API.
- si vous exercez ou reprenez une activité professionnelle à temps partiel ou complet vous pourrez cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité jusqu'à un certain niveau de ressources et en fonction de votre situation familiale.

Quelles démarches ?

si vous percevez le RMI ou l'API aucune démarche n'est nécessaire, vous bénéficierez automatiquement du RSA.

Si vous ne percevez pas de prestations, renseignez-vous : Sur les sites caf.fr ou msa-armorique.fr

En appelant :

- "Allo service public" au 3939
- La CAF des Côtes d'Armor au 0820 25 2210
- La MSA des Côtes d'Armor au 02.96.75.91.75
- Le Conseil général des Côtes d'Armor au 0810 810 222

En vous adressant au CCAS de la commune de Tréguier.
Référentes : Marie-France RANNOU et Lucie CADORET

Construire, agrandir, modifier, démolir : les clés

Vous voulez construire, démolir, aménager un grenier ou un commerce en logement, repeindre votre façade, poser des châssis de toit, installer une clôture, changer votre enseigne, etc : il vous faut une autorisation préalable de la Ville de Tréguier avant de commencer les travaux,

Premier réflexe, consulter les documents d'urbanisme en mairie (Plan d'occupation des Sols, Plan de sauvegarde et de mise en valeur) qui informe chacun des contraintes (les autorisations, les interdictions, etc) liées à la construction. Le tout est consultable en mairie auprès de Madame Claudie TILLY, chargée de l'urbanisme.

Vous avez l'intention d'étendre votre maison d'habitation ou votre immeuble :

Selon la surface de votre extension (plus ou moins 20 m²) vous devez soit déposer une demande de permis de construire, soit déposer une déclaration simplifiée appelée déclaration préalable.

Vous voulez édifier une construction neuve sur un terrain :

Vous devez déposer une demande de permis de construire et le recours à un architecte est obligatoire si la surface hors œuvre nette totale excède 170 m².

Vous envisagez de changer la destination d'un local :

Vous devez déposer une demande de permis de construire si vous modifiez la façade ou la structure de l'immeuble, sinon une déclaration préalable suffit.

Vous envisagez des travaux divers :

- Vous voulez ravalier votre façade, installer une clôture, un mur, changer vos fenêtres, portes ou abri de jardin, construire une piscine découverte,

- Vous souhaitez changer votre enseigne, poser un auvent,

- Vous souhaitez démolir tout ou partie d'un immeuble, d'un mur ...

Tous les travaux notés ci-dessus sont également soumis à une autorisation préalable et vous devez vous renseigner en mairie pour connaître la procédure adéquate pour chacun.

Valorisation du patrimoine travaux et subventions

Vous avez obtenu l'accord pour réaliser des travaux d'amélioration de votre immeuble (ravalement de façade, changement de menuiseries extérieures, porte ou fenêtres, etc),... et vous êtes situés dans le périmètre du Secteur Sauvegardé de Tréguier...

...Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions via les Petites Cités de Caractère au titre de la valorisation du patrimoine, par le Conseil Régional et le Conseil Général ainsi que par la DRAC (la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Etat)...

...un réflexe, avant de commencer les travaux, consulter la mairie de Tréguier et plus spécifiquement Madame SPIESER, secrétaire générale, qui pourra vous dire si vous pouvez être éventuellement éligible à ces subventions et vous indiquer les pièces nécessaires à la constitution d'un dossier de demande de subventions. Attention : la demande de subvention doit être impérativement faite avant de commencer les travaux.

47 jours, 35 minutes et 38 secondes de mer



C'est le temps qu'aura mis Gilles Ponthieux pour traverser l'Atlantique à la rame.

Gilles Ponthieux, dentiste à Tréguier, membre du CNT, bien connu dans le milieu nautique et passionné par la mer, a participé à la 2^e édition

de la Bouvet Rames Guyane. Cette épreuve est une course à la rame en solitaire, de Saint-Louis du Sénégal à Cayenne, en Guyane, soit un peu plus de 4 700 km sans escales et sans assistance, disputée à bord de bateaux identiques, de huit mètres de longueur.

Pour réaliser son exploit, Gilles Ponthieux s'est bien entouré. Médecin, diététicien, entraîneur, routier, météorologue... on trouvait toutes les spécialités au sein de l'association qu'il a montée, présidée par Jean-Noël Mir et qui porte le nom de son bateau : Ram'Atao (la rage de vaincre, en breton).

C'est le 24 avril à 14h35 (heure française) que le skippeur trégorrois a franchi la ligne d'arrivée au large de Cayenne et a fait son entrée sur le plan d'eau d'arrivée plus tôt que prévu, se classant 7^e de l'épreuve.

Pourtant, quelques heures avant son arrivée,

amaigri de 14 kg, il avouait le côté extrême de cette course. "C'est très, très dur, j'étais pourtant bien préparé mais je ne pouvais imaginer ce que c'est".

"Une épreuve en solitaire n'a de sens que si l'on a du monde pour la partager", a-t-il conclu en remerciant ses amis qui l'ont soutenu, dont la ville de Tréguier, qui le recevra à la mairie le vendredi 26 juin en début de soirée. Gilles Ponthieux animera également une conférence-débat le mardi 21 juillet dans le cadre de Cap Armor.



MERCREDIS EN FÊTE TRÉGUIER 2009

DATES

Place du Martray

Place des Halles

22 juillet	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Sirba (Europe de l'Est)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Lesvlacor (breton)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Swing Up at Four (swing manouche)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
29 juillet	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Mishto (swing manouche)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Ampouailh (breton)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Multumesc (musique Europe de l'Est)
22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger	
5 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Kadja trio (breton)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Vishten (traditionnel acadien)	
	0h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Hot Club du Kreiz Breizh (swing et chants tsiganes)
22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger	
12 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	Le Bour / Bodros (breton)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Bashavav (Europe de l'Est)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		Les souillés du fond de cale (chants marins)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger
19 août	20h30 - 21h00	Skol sonerien Landreger	
	21h00 - 22h00	T. Mac Carthy/D. Hopkins (irish)	
	22h00 - 22h30	Bagad sonerien Bro Dreger	
	22h30 - 00h00	Startijenn (breton)	
	20h30 - 21h00		Bagad sonerien Bro Dreger
	21h00 - 22h30		les Empharés (marinade de chansons)
	22h30 - 23h00		Skol sonerien Landreger

